

25 fév 2022 -18:47

Appartient à [Conseil des ministres du 25 février 2022](#)

Quatrième Plan d'action national Femmes, Paix et Sécurité

Le Conseil des ministres a pris acte du quatrième Plan d'action national *Femmes, Paix et Sécurité*.

Le Plan d'action a été élaboré en vue de la mise en œuvre en Belgique de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi que les résolutions de suivi. Le SPF Affaires étrangères et Coopération au Développement a coordonné la rédaction de ce quatrième plan d'action par le biais d'une task force interdépartementale à laquelle ont également participé l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, le Ministère de la Défense, le SPF Intérieur et le SPF Justice.

Ce Plan d'action national 2022-2026 s'articule autour de six objectifs prioritaires :

1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international
2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité
3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles
4. Promouvoir la participation des femmes aux prises de décision en matière de paix, de sécurité, et de la prévention, gestion et règlement des conflits
5. Soutenir l'Agenda *Femmes, Paix et Sécurité*
6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de de l'Agenda *Femmes, Paix et Sécurité* et du Plan d'action national

La mise en œuvre du plan est d'application tant en Belgique que dans la politique de la Belgique à l'égard des pays partenaires de la coopération au développement belge, des pays avec lesquels la Belgique entretient des relations bilatérales, des organisations internationales dont la Belgique est membre, des pays où les forces armées belges sont actives et à l'égard des pays tiers. Dans quatre pays-cibles, l'action coordonnée des départements offrira la possibilité d'approfondir l'expérience avec ce plan d'action national et de continuer à l'appliquer. Il s'agit du Burkina Faso, de la République Démocratique du Congo, du Mali et du Niger. Outre le fait que l'agenda *Femmes, Paix et Sécurité* est très pertinent par rapport à la situation sécuritaire sur le terrain, ces pays ont été choisis parce qu'ils disposent d'une représentation diplomatique belge, parce que ce sont des pays partenaires de la coopération au développement belge et/ou parce que la Défense belge participe à des opérations dans ces pays. La manière dont les actions au Mali et au Burkina Faso vont être entreprises, va dépendre bien sûr des évolutions du contexte politique et sécuritaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des
Affaires étrangères, des Affaires européennes et du
Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be